

Transport scolaire

Objet :

inscription et renouvellement de la carte de transport scolaire

Madame, Monsieur,

Merci de bien vouloir prendre connaissance de l'intégralité de ce mail.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les inscriptions et renouvellements pour l'année 2024-2025 seront ouvertes à partir du 01 juillet 2024.

Vous pourrez accéder sur le site en cliquant sur le lien :

<https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/transports>

Aller dans l'onglet transport puis inscription.

En cas de difficultés d'inscription ou pour toute demande particulière, il conviendra de contacter le service des transports à la CAE.

Les horaires :

A ce jour, les horaires restent inchangés. Un mail de confirmation sera envoyé quelques jours avant la rentrée. Il convient aux familles d'arriver **5 minutes avant**. Le conducteur de bus est tenu d'un horaire ne permettant pas d'attendre les retardataires.

Rappel important :

Les accompagnatrices ainsi que le conducteur ne sont pas responsables des directives qui leur incombent.

Les cartes scolaires ne doivent en aucun être percées, elles ne fonctionneront plus.

Une carte perdue ou abîmée pourra être dupliquée mais sera à la charge des familles. (15 euros)

Je reste à votre disposition si besoin.

Muriel Arnould.